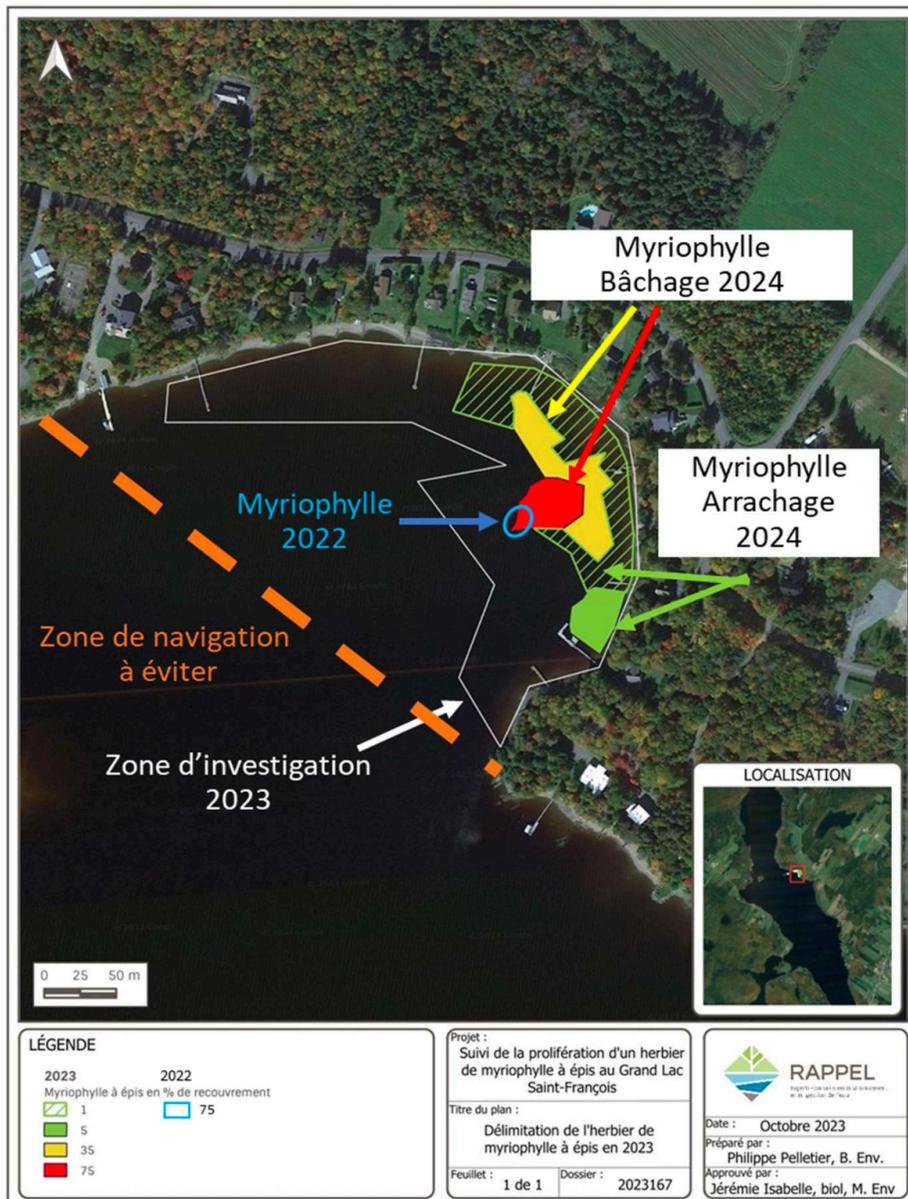


Travaux réalisés et prévus pour contrôler le myriophylle à épis

En 2023, d'importants travaux ont été initiés par notre association et réalisés en collaboration avec les municipalités riveraines dans le but de freiner la progression du myriophylle à épis, une plante aquatique envahissante désormais bien établie dans le lac.

Figure 1 – Évolution de la superficie de l'herbier de myriophylle à épis dans la baie de l'Île du détroit – 2022 vs 2023.

Localisation des travaux de bâchage et d'arrachage - 2024



Travaux réalisés en 2024

- ✓ Environ **100 000 \$** ont été investis dans le contrôle direct de la plante par le bâchage et l'arrachage
- ✓ Grâce à un investissement de 7 000 \$ de la MRC du Granit, 10 bouées ont été achetées et déployées durant les étés 2023 et 2024 afin de circonscrire la zone envahie par le myriophylle à épis. Cette zone de navigation à éviter est clairement indiquée sur la carte, à l'endroit où les bouées étaient positionnées.
- ✓ Des riverains de la zone concernée ont été rencontrés.
- ✓ Un montant additionnel de **15 000 \$** a été consacré à l'inspection complète des rives du lac afin de repérer les nouvelles zones touchées. **Celles-ci feront l'objet de travaux d'arrachage à l'été 2025.**

Comme il s'agit d'une espèce envahissante, **l'objectif est d'en limiter la progression car il est pratiquement impossible de l'éradiquer.**